

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le quatorze janvier à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jo. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, F. Téroute, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, P. Guilbaudeau, L. Médica, L. Monnerie, C. Jourdain, Z. Dano, S.Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, P. Le Stunff, L. Detrez, M.David, M. Le Teuff, PY Le Grogneq, Y. Robert, P. Le Bec Danse, V. Robin Cornaud

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Dominique Renouf à M. Joël Daniel
Mme Marie France Guillemot à Mme Arlette Buzaré
M. Robert Henault à Mme Laure Detrez
M.Daniel Guillerme à M. Georges Thiery

Secrétaire :

Marylise Foidart

Date de la convocation	7 Janvier 2020
Date de l'affichage	8 Janvier 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	29
Nombre de votants	33

2020-04 Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Rapporteur : A. Buzaré

Le débat d'orientation budgétaire permet au Conseil de discuter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du Budget 2020. C'est l'occasion pour les élus d'examiner les perspectives budgétaires 2020.

Le rapport d'orientations budgétaires 2020 servant de base aux débats est intégré à la présente note.

Le rapport relatif à l'état de la dette est joint en annexe de ce rapport.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des finances, du personnel communal et des affaires économiques du 6 Janvier 2020

PREND ACTE qu'un débat a eu lieu,

ADOpte les Orientations Budgétaires 2020 sur la base du rapport ci-annexé.

Adopté par 20 voix Pour – 6 Contre (L. MEDICA, M-C. COUF, Z. DANO, A. BOUDIOS, A-M GOUJON ET O. HUGUET) - 7 Abstentions (L. DETREZ, M. LE TEUFF, M. DAVID, P-Y LE GROGNEC, Y. ROBERT, P. LE BEC DANSE, L. DETREZ qui a procuration pour R. HENault)

Pour extrait conforme,
Guidel, le 15 janvier 2020
Le Maire,
Joël DANIEL

